

STRIKE

N° 276 – MARS 2026

EDITEURS DE LOGICIELS, ESN... LES INVESTISSEURS EN PROIE AU DOUTE



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

DOCUMENT À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PIONNIER DES PRODUITS DE BOURSE EN FRANCE



Produits pouvant intégrer un effet de levier présentant un risque de perte du capital en cours de vie ou à l'échéance

**DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE DIVERSIFIÉE :
TURBOS, WARRANTS, CERTIFICATS
ET BIEN PLUS**

**INVESTISSEZ AVEC L'ÉMETTEUR N°1
DE PRODUITS DE BOURSE***

☎ 0800 40 30 30

✉ info@sgbourse.fr

🌐 sgbourse.fr

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

*Source : Euronext et ETP sur les volumes échangés en France sur les Produits de Bourse en 2024

PRODUITS POUVANT INTÉGRER UN EFFET DE LEVIER PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE DU CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE.

L'effet de levier amplifie les mouvements de cours du sous-jacent de référence, à la hausse comme à la baisse, ce qui peut avoir un effet favorable ou défavorable sur la valeur du produit, aboutissant potentiellement à la perte totale du capital investi. **Ces produits ne sont pas simples et peuvent être difficiles à comprendre. Ils s'adressent à des investisseurs avertis et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils.** Ces produits sont émis par Société Générale Effekten GmbH, véhicule d'émission dédié de droit allemand bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. Le prospectus de base et les conditions définitives sont disponibles sur le site Société Générale <https://bourse.societegenerale.fr/legal-documents> et de la BAFIN. Le prospectus de base de ces produits a été visé par la BAFIN ayant notifié un certificat d'approbation à l'AMF. Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les produits offerts ou admis à la négociation sur un marché réglementé. **Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du produit avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.** Ces facteurs sont notamment le risque de perte du capital (la valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial, voir nulle), le risque de marché associé à l'effet de levier l'amplification des variations du sous-jacent (peut être favorable ou défavorable à l'investisseur), le risque relatif à l'inflation (érosion potentielle du rendement « réel » du produit) ou le risque de crédit (l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant). Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des produits qui y sont décrits. Il a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Chine : Une économie à deux vitesses

La Chine, deuxième économie mondiale, se distingue par sa taille et sa diversification. Mais ses moteurs de croissance apparaissent de plus en plus déséquilibrés : si l'industrie et les exportations sont toujours très dynamiques, la consommation intérieure reste faible. Le 15^e plan quinquennal, attendu en mars, doit préciser la stratégie chinoise face à ces défis.

D'où vient ce déséquilibre ? Pendant près de trois décennies, la croissance chinoise était proche de 10 % et s'est appuyée sur un modèle d'investissement massif dans les infrastructures, l'immobilier et l'industrie, financé par l'épargne domestique et le crédit. Ce modèle, efficace pour le rattrapage, atteint désormais ses limites : demande intérieure insuffisante, surcapacités et rendements décroissants... Pékin accélère donc la stratégie de « double circulation » annoncée en 2020 afin de renforcer l'autonomie technologique et soutenir le marché intérieur, sans renoncer à l'ouverture commerciale.

Le rééquilibrage interne restera lent. La consommation reste contrainte par la crise immobilière, les pressions déflationnistes et des freins structurels comme le vieillissement de la population et une protection sociale encore incomplète.

Une dépendance persistante aux exportations. En l'absence de moteurs internes solides, la Chine continue de s'appuyer sur ses exportations, malgré la montée des tensions commerciales.

Des politiques de soutien tournées vers l'innovation. La relance budgétaire reste ciblée et la politique monétaire accommodante, mais leur impact sur la demande est limité. Le 15^e plan confirme les priorités : autonomie technologique et montée en gamme industrielle ; le rééquilibrage vers la consommation passe quant à lui au second plan.

Actions, obligations, devises : des opportunités sous contraintes. Si les actions bénéficient d'un rally technologique et de valorisations attractives, le marché obligataire, dominé par les investisseurs domestiques, offre des rendements faibles ; quant au yuan, maintenu bas par les autorités, il demeure frêle.

Par Clémentine Gallès

Chef économiste et Stratégiste Société Générale Private Bank

Lire l'intégralité de l'article sur le site

<https://www.privatebanking.societegenerale.com>

“

Si l'industrie et les exportations sont toujours très dynamiques, la consommation intérieure reste faible

”

SOMMAIRE

REPÈRES

News	4
Nouvelles émissions	4
Le baromètre	4
Le sous-jacent du mois	5
Vu dans les médias	5
Vous avez des questions ?	
Nous avons les réponses...	6
Agenda	6
À la loupe	7
Le TwittoBourse	7

EN PRIVÉ

Editeurs de logiciels et ESN européens : les investisseurs en proie au doute	8
--	---

LES AVIS D'EXPERTS DE ZONEBOURSE

CAC 40®	
Retour de la saga commerciale et des craintes sur l'IA	11
Les autres indices	12
Micron Technology	13
Leonardo	13

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRODUITS DE BOURSE

Société Générale MARK/EQD/SLS/DLP/FRA
Immeuble Basalte 5°
17 Cours Valmy, 92987 Paris – La Défense Cedex
info@sgbourse.fr

Comité de rédaction :

Directeur de la publication : Thibaud Renoult.

Rédacteur en chef : Léa Jezequel.

Rédacteur en chef adjoint : Arnaud Courtois.

Rédacteur : Victoria Rymar.

Contributeurs externes : Julien Gautier (Agence Fargo-Sachinka), ZoneBourse.

Direction artistique et mise en page :

Agence Pool Deluxe.

Photos : Alexi Tauzin, Infinity, Vladitto, Krzysztof Jaroma – Stock.adobe.com, Jufo.

N° ADEME : FR231725_03IVZM

PRODUITS LISTÉS ET NÉGOCIÉS SUR



EURONEXT



NEWS

L'IA déclenche une nouvelle chasse aux sorcières sur les marchés

Que l'on évoque l'Intelligence Artificielle (IA) lorsque l'on parle des marchés financiers n'a aujourd'hui plus rien de surprenant. Entre enthousiasme et inquiétudes, l'IA s'impose comme l'un des principaux moteurs du marché : les entreprises du numérique et des semi-conducteurs attirent des investissements massifs et enchaînent les records de capitalisation.

Dans cet engouement, le comportement des investisseurs devient plus sélectif. Les entreprises considérées comme bien positionnées sur l'IA continuent d'être récompensées, tandis que le moindre doute sur la capacité d'un acteur à s'adapter suffit à déclencher une correction brutale. L'enjeu n'est plus seulement de repérer ceux qui tireront parti de l'IA mais aussi d'anticiper les secteurs susceptibles d'être fragilisés.

En février, cette logique a pris la forme d'une véritable « chasse aux sorcières ». Dans la finance et l'analyse de données, des acteurs établis comme FactSet ou S&P Global ont vu leurs cours reculer de 11 % à l'annonce d'outils d'IA capables d'automatiser une partie de leurs services. De même, l'annonce début février du nouveau modèle d'Anthropic, concurrent d'OpenAI, capable d'écrire du code informatique de manière plus performante, a entraîné des ventes massives chez les éditeurs de logiciels.

Même des secteurs a priori plus éloignés ont été touchés. La présentation le 12 février par Algorhythm Holdings, ancien fabricant d'équipements de karaoké récemment reconverti dans l'IA, d'un logiciel affirmant pouvoir augmenter de 300 % les volumes de fret de ses clients, a suffi à faire chuter certaines valeurs de la logistique et du transport routier de 20 % en une journée. La startup à l'origine de l'outil a quant à elle vu son cours progresser.

Ces mouvements de marché traduisent une réaction logique des investisseurs : l'automatisation permise par l'IA commence à se matérialiser, ce qui fragilise immédiatement les acteurs perçus comme exposés. Déjà fortement investis dans la technologie, les investisseurs ne renforcent plus ces positions et se retirent des secteurs potentiellement perdants.

Victoria Rymar

Société Générale Produits de Bourse, 23 février 2026

Sources : Financial Times, Zonebourse, Meilleurtaux

NOUVELLES ÉMISSIONS

Nouveaux Bonus Cappés pour s'exposer aux actions françaises

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ajout récent de nouveaux Bonus Cappés sur une variété d'actions françaises des secteurs de l'industrie, de l'énergie et de la consommation discrétionnaire (luxé, tourisme, automobile). Ces produits de rendement offrent une alternative au placement direct en actions et vous permettent de mettre en place des scénarios d'investissement différents des schémas haussiers ou baissiers habituels.

Les Bonus Cappés peuvent intéresser des investisseurs qui n'ont pas de forte conviction directionnelle, qui anticipent une hausse modérée, une stabilité ou une faible baisse du cours d'un sous-jacent. Ces produits possèdent une maturité, une borne basse ainsi qu'un niveau Bonus ou Cap, qui représente le niveau de remboursement maximal du produit. À maturité, les produits permettent à l'investisseur de recevoir un montant fixe si la borne basse n'a pas été touchée en cours de vie du produit. Si la barrière basse est touchée, l'investisseur est remboursé du cours du sous-jacent dans la limite du Cap.

Dans des contextes où les marchés évoluent sans direction marquée, les Bonus Cappés constituent une solution particulièrement pertinente : leur mécanisme est adapté aux phases de faible volatilité, durant lesquelles les cours ont moins de probabilité de franchir les bornes définies. Ces produits permettent ainsi de viser un rendement potentiellement supérieur à un investissement direct en actions, dans certaines configurations de marché, tout en proposant un cadre plus maîtrisé pour naviguer dans un environnement national parfois incertain.

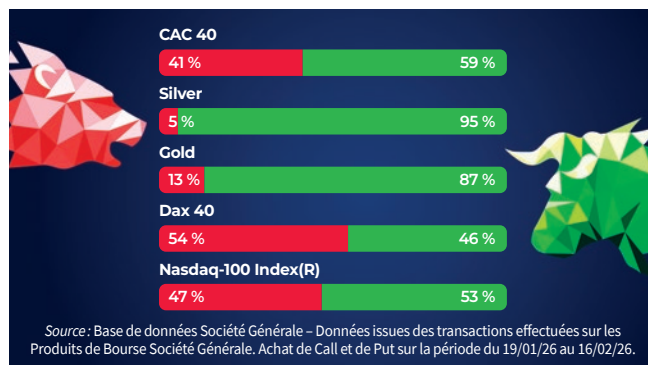
Victoria Rymar

Société Générale Produits de Bourse, 23 février 2026

Produits présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance. Ces produits s'adressent à des investisseurs avertis possédant suffisamment d'expérience pour comprendre leurs caractéristiques et pour en évaluer les risques et capables de suivre leur évolution en temps réel. Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

LE BAROMÈTRE

Les sous-jacents les plus traités



Produits pouvant intégrer un effet de levier présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance. Ces produits s'adressent à des investisseurs avertis possédant suffisamment d'expérience pour comprendre leurs caractéristiques, pour en évaluer les risques et capables de suivre leur évolution en temps réel.

LE SOUS-JACENT DU MOIS

Safran: au sommet mais attention aux trous d'air

Un cours de Bourse en progression de plus de 35 % depuis un an*, un chiffre d'affaires en hausse de 11 à 31 milliards d'euros sur les quinze dernières années... Safran tire fièrement son épingle du jeu en ce début 2026. La création de valeur industrielle en Europe du motoriste et équipementier aéronautique est d'autant plus forte que ces bonnes performances se sont faites sans dilution massive ni explosion de la dette avec une génération de liquidités robuste.

Safran, fleuron de l'industrie française et détenteur de savoir-faire uniques, a bien entendu profité du boom du secteur de la défense en Europe (40 % de son chiffre d'affaires) et d'un carnet de commandes qui ne désemplit pas dans l'aviation civile. Le groupe bénéficie effectivement de la forte reprise du trafic aérien mondial, qui soutient la demande pour ses moteurs et ses activités de services, particulièrement rentables sur la durée. Sa position dominante dans les moteurs de nouvelle génération lui assure une visibilité élevée et des flux de trésorerie récurrents. En parallèle, la dynamique de ses activités d'équipements et de défense apporte une diversification appréciée par le marché dans un environnement géopolitique incertain. La discipline opérationnelle du groupe, sa capacité à préserver ses marges malgré les tensions industrielles, ainsi qu'une communication jugée rassurante sur ses perspectives, renforcent la confiance des investisseurs.

Atteignant désormais des niveaux stratosphériques, les valorisations suscitent inévitablement des interrogations. Dans ce contexte, le marché pourrait mal tolérer la moindre contrariété...

Société Générale Produits de Bourse permet d'investir avec de l'effet de levier via ses Warrants, Turbos, Leverage et Short ainsi que de se positionner sur des scénarios de marché alternatifs (faibles variations) avec des Bonus Cappés ou des Discounts.

Léa Jézéquel

Société Générale Produits de Bourse, 23 février 2026

* Source : Reuters, 19/02/2026

Produits pouvant intégrer un effet de levier présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance. Ces produits s'adressent à des investisseurs avertis possédant suffisamment d'expérience pour comprendre leurs caractéristiques et pour en évaluer les risques et capables de suivre leur évolution en temps réel. Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.



VU DANS LES MÉDIAS

Publication	Date	Sous-jacent Vente	Achat/	Type	Mnémo.
Agora Trading Lab	17/02	Nasdaq-100 Index(R)	Vente	Turbo Put	S33VS
Meilleur Taux	17/02	Nexans	Vente	Turbo Call	745NS
DT Expert	16/02	Euronext NV	Achat	Turbo Call	C99KS
DT Expert	16/02	Deutsche Börse AG	Achat	Turbo Call	E657S
Investir	16/02	Coca-Cola Co	Achat	Turbo Call	NR41S
Agora Trading Lab	13/02	Dow Jones Industrial	Achat	Turbo Put	84T7S
Investir	13/02	Credit Agricole	Vente	Turbo Call	6N61S
Meilleur Taux	13/02	Microsoft	Achat	Turbo Call	X716S
Meilleur Taux	12/02	EssilorLuxottica	Vente	Turbo Call	28C2Z
DT Expert	11/02	Dassault Systemes	Vente	Turbo Put	N84FS
Meilleur Taux	11/02	SOITEC	Achat	Turbo Put	6947S
Agora Trading Lab	10/02	Nasdaq-100 Index(R)	Achat	Turbo Put	S33VS
Zonebourse	10/02	Veolia Environnement	Achat	Turbo Put	41N9S
DT Expert	09/02	Boeing	Achat	Turbo Call	R58RS
Investir	09/02	Schneider Electric SA	Achat	Turbo Call	6792S
Investir	09/02	Eiffage	Achat	Turbo Call	444ES
Agora Trading Lab	07/02	EURO STOXX 50	Vente	Turbo Put	4B28S
DT Expert	06/02	Bouygues	Vente	Turbo Call	Z75XS
Investir	06/02	Societe Generale	Vente	Turbo Call	V471S
Meilleur Taux	06/02	Safran	Achat	Turbo Call	4Y31S
Zonebourse	06/02	SEB SA	Vente	Turbo Call	F38CS
Meilleur Taux	05/02	EssilorLuxottica	Achat	Turbo Call	28C2Z
Agora Trading Lab	04/02	Air Liquide	Vente	Turbo Call	279VZ
Investir	04/02	Publicis	Vente	Turbo Call	688QS
Meilleur Taux	04/02	Saint Gobain	Vente	Turbo Call	35E6S
Agora Trading Lab	03/02	Elis SA	Achat	Turbo Call	Y883S
DT Expert	03/02	Dassault Systemes	Achat	Turbo Put	N84FS
Zonebourse	03/02	Ipsen SA	Achat	Turbo Put	Z16FS
DT Expert	02/02	Bouygues	Achat	Turbo Call	Z75XS
Meilleur Taux	01/02	Airbus SE	Vente	Turbo Call	78J2S
Agora Trading Lab	31/01	Palladium	Vente	Turbo Call	6A77S
Investir	31/01	Bouygues	Achat	Turbo Call	B985S
Investir	31/01	CAC 40	Achat	Turbo Call	322VS
Investir	30/01	Euronext NV	Vente	Turbo Call	9346S
Meilleur Taux	29/01	Saint Gobain	Achat	Turbo Call	35E6S
Agora Trading Lab	27/01	USD/JPY	Achat	Turbo Put	1X87S
DT Expert	27/01	Nikkei 225	Vente	Turbo Call	V27FS
Investir	26/01	Virbac SA	Achat	Turbo Call	C386S
Zonebourse	26/01	SEB SA	Achat	Turbo Call	F38CS

Cette liste de recommandations n'est pas exhaustive. Pour avoir accès à l'ensemble des recommandations, il suffit de vous abonner auprès de ces différents organismes de conseil.

Vous pensez à faire l'acquisition d'un produit complexe dont la compréhension n'est pas simple et peut même être difficile. Nous conseillons aux clients intéressés et aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre leur décision d'investissement afin d'être pleinement informés et de parfaitement comprendre les risques et bénéfices potentiels du produit.

REPÈRES

VOUS AVEZ DES QUESTIONS? NOUS AVONS LES RÉPONSES...

Mon Leverage & Short a atteint son niveau d'ajustement, quel impact sur la performance de mon produit ?

SG BOURSE

Les Leverage & Short sont des produits sans date de maturité ni barrière désactivante qui offrent une exposition quotidienne, à la hausse comme à la baisse, à l'évolution d'un sous-jacent avec un effet de levier fixe. Leur performance est calculée chaque jour en appliquant l'effet de levier à la variation du sous-jacent par rapport à son dernier cours de référence, généralement déterminé en fin de séance.



Étant dépourvus de barrière désactivante, un mouvement très défavorable au scénario d'investissement (baisse pour un Leverage, hausse pour un Short) pourrait théoriquement conduire à la « désactivation » du produit. Pour éviter cette situation, les Leverage & Short intègrent un mécanisme d'ajustement. Chaque produit dispose d'un seuil d'ajustement, déterminé en fonction du levier et défini dans les conditions définitives. Lorsque ce seuil est atteint, une période d'observation de 10 minutes s'enclenche. Durant cette période, le cours le plus bas observé est retenu comme nouveau cours de référence pour un Leverage, le cours le plus haut est retenu pour un Short. Ce prix devient la nouvelle base utilisée pour calculer la performance du produit à partir de la reprise de cotation et pour le reste de la séance.

Qu'est-ce que cela implique pour la performance de votre produit ? D'abord, le mécanisme d'ajustement permet de limiter la perte potentielle dans une journée marquée par un mouvement extrême du sous-jacent. Lorsque l'ajustement se déclenche, la perte enregistrée jusqu'à ce moment est figée et un nouveau cours de référence est mis en place. À partir de là, la performance du produit n'est plus calculée depuis le prix de référence de la veille mais bien depuis ce nouveau prix. Ainsi, la performance du produit après ajustement reflète uniquement les variations du sous-jacent observées après la fixation du nouveau prix de référence, et non plus les variations sur l'ensemble de la journée.

Victoria Rymar

Société Générale Produits de Bourse, 23 février 2026

AGENDA

LUNDI 2 MARS 2026

- 09:50 PMI manufacturier France (Févr.)
- 09:55 PMI manufacturier Allemagne (Févr.)
- 15:45 PMI manufacturier (Févr.)
- 16:00 Indice PMI manufacturier de l'ISM (Févr.)

MARDI 3 MARS 2026

- 11:00 IPC (Annuel) (Févr.)

MERCREDI 4 MARS 2026

- 09:50 PMI services France (Févr.)
- 14:15 Créations d'emplois non agricoles ADP (Févr.)
- 15:45 PMI services (Févr.)
- 16:00 Indice PMI non manufacturier de l'ISM (Févr.)

VENDREDI 6 MARS 2026

- 14:30 Créations d'emplois dans le secteur non agricole (Févr.)
- 14:30 Taux de chômage (Févr.)
- 14:30 Salaire horaire moyen (Mensuel) (Févr.)

MERCREDI 18 MARS 2026

- 19:00 Décision de la FED sur les taux d'intérêt

RÉSULTATS D'ENTREPRISES

Mardi 3 mars 2026

Thales

Mercredi 4 mars 2026

Dassault Aviation
Biomérieux
SCOR
SES SA

Jeudi 5 mars 2026

Eurazeo

Vendredi 6 mars 2026

Spie

Mercredi 11 mars 2026

Elis Services SA
ID Logistic
Vivendi

Jeudi 12 mars 2026

Bolloré

Rubis

JC Decaux SA

Maurel et Prom

Mardi 17 mars 2026

Virbac

US EUROZONE IPC: Indice des Prix à la Consommation / IPP: Indice des Prix à la Production / GA: Glissement Annuel / GT: Glissement Trimestriel / GM: Glissement Mensuel / PMI: Purchasing Managers Index / MNI: Market News International Inc / CVS: Données corrigées des variations saisonnières / MBA: Mortgage Bankers Association / TIC: Treasury International Capital / ADP: Automatic Data Processing / FOMC: Federal Open Market Committee / PIB: Produit intérieur brut / JOLTS: Job Openings and Labor Turnover Survey / ISM: Institute for Supply Management / FED: Federal Reserve System.

Source: Bloomberg, 23/02/2026. La date des résultats des entreprises est susceptible de changer.

DATES IMPORTANTES

En 2026 chez Saxo et EasyBourse

Remboursement des frais de courtage pour les clients Produits de Bourse Société Générale.

Jusqu'au 31 octobre 2026 chez Bourse Direct

Remboursement de 60% de vos frais de courtage pour les clients Produits de Bourse Société Générale.

0 frais de courtage chez BoursoBank

Les Produits de Bourse Société Générale sont négociables sans frais de courtage chez Boursorama Banque. Offre permanente sans limite d'ordres.

Partenariat chez Degiro

Les Produits de Bourse Société Générale sont négociables chez Degiro pour 0,50 € de frais de courtage. Offre permanente sans limite d'ordres.

Voir conditions des offres sur notre site sgbourse.fr, rubrique « Actus produits ».

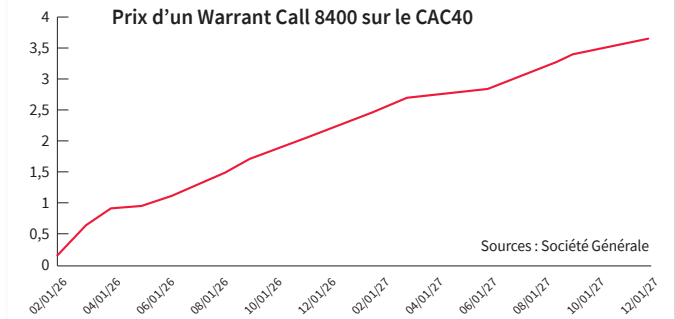
DIVIDENDES, INDICES ET PRODUITS DE BOURSE

Attendue par tous les détenteurs d'actions, la saison des dividendes va bientôt commencer. Bien que les dividendes soient susceptibles d'être détachés toute l'année, la plupart des entreprises payant un dividende annuel le font entre fin avril et mi-juin. Sur le CAC 40, cette période concentre $\frac{3}{4}$ des dividendes de l'année. En 2026, c'est l'équivalent de 257 points d'indice qui seront détachés par les entreprises du CAC 40.

Dans un environnement sans fiscalité, le paiement d'un dividende est neutre patrimoniallement pour un détenteur d'actions. Lorsque l'entreprise détache un dividende, son cours baisse du niveau du dividende détaché. C'est la même chose pour le CAC 40.

Pour les produits à maturité, le détachement effectif du dividende n'a pas d'impact sur les caractéristiques du produit. Celui-ci est anticipé dans le calcul du prix du produit et la baisse du sous-jacent lors du détachement du dividende est sans effet sur le prix d'un Call ou d'un Put. L'effet dividendes est toutefois à prendre en compte pour l'établissement de votre scénario d'investissement. En effet, en l'absence de tout mouvement de marché, le niveau du CAC 40 sera inférieur de près de 200 points à la fin du mois de juin par rapport à son niveau actuel. Un Warrant Call juin 2026 dont le prix d'exercice est égal au cours actuel de l'indice est ainsi en dehors de la monnaie.

Alors que le prix d'un Warrant augmente en fonction du temps restant à la maturité, l'effet dividende a un impact sur cette relation.



Le graphique ci-dessus représente le cours d'un Warrant Call 8400 sur le CAC 40 en fonction de sa maturité. Sur ce graphique, l'ascendance de la courbe est rompue aux mois de mai et juin en raison des dividendes. Les Warrants Call mai et juin peuvent ainsi apparaître comme relativement bon marché puisque leur prix est très proche des Warrants échéance avril. C'est bien entendu un raccourci puisque l'effet dividende doit être pris en compte pour les maturités mai et juin.

Arnaud Courtois

Société Générale Produits de Bourse, 23 février 2026

Produits pouvant intégrer un effet de levier présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance. Ces produits s'adressent à des investisseurs avertis possédant suffisamment d'expérience pour comprendre leurs caractéristiques et, pour en évaluer les risques et capables de suivre leur évolution en temps réel.



LE TWITTTOBOURSE

Grégoire Favet @GregoireFavet, 03/02/2026

L'inflation en France continue de s'effondrer... divisée par 2 en 3 mois ! HICP est passé de +0,8 % YoY en novembre à +0,4 % YoY* en janvier (1ère estimation).

Zonebourse @Zonebourse, 04/02/2026

Le club des 1 000 milliards a un nouveau membre
Et il ne fabrique pas de puces pour l'IA... C'est Walmart !

Investir @InvestirFr, 12/02/2026

Record du CAC 40 à plus de 8400 points, boosté par les bons résultats d'EssilorLuxottica, Michelin, Legrand et Hermès.

* Year-on-year

B SMART 4Change @B_SMART_TV, 16/02/2026

Tech et IA : l'euphorie se heurte à la réalité

Des centaines de milliards envolés en quelques semaines : mais que se passe-t-il vraiment dans la tech ? Microsoft a par exemple perdu près de 20 % de sa valeur, effaçant plus de 600 milliards de dollars de capitalisation boursière depuis le 1^{er} janvier... #IA #tech #investir #investissements #depenses #capex #bourse #marchesfinanciers #capitalisation

BFM Bourse @BFMBourse, 19/02/2026

Grâce aux baisses de coûts et aux cabines premium, Air France-KLM dépasse pour la première fois les 2 milliards d'euros de bénéfice d'exploitation et bondit de 12 % en Bourse.

EN PRIVÉ

EDITEURS DE LOGICIELS ET ESN EUROPÉENS : LES INVESTISSEURS EN PROIE AU DOUTE



La révolution de l'IA bouscule incontestablement la plupart des secteurs, en particulier celui des éditeurs de logiciels et des entreprises de services numériques (ESN). Pourtant, elle ouvre aussi de nouvelles perspectives et des gains de productivité à moyen terme. En attendant, la sanction boursière est sévère pour les acteurs européens en pleine transformation. Trop sévère ?

La journée du 11 février 2026 restera comme un mauvais souvenir pour les actionnaires de **Dassault Systèmes**. Il a suffi que l'éditeur français de logiciels annonce un chiffre d'affaires 2025 de 6,24 Mds€ (+4 % à changes constants mais en deçà des prévisions) ainsi que des perspectives de croissance jugées décevantes pour l'exercice 2026 pour déclencher l'halali des investisseurs. En fin de séance, la sanction était impressionnante : -20,81 % ! Sur un an, l'action Dassault Systèmes décroche de près de 56 % alors que la marge opérationnelle est restée stable l'an dernier, un peu en dessous de 22 % (normes IFRS). Créé en 1981 par des ingénieurs de Dassault Aviation, l'éditeur français a connu une success-story prodigieuse grâce au déploiement de son logiciel Catia de CAO en 3D et qui se poursuit avec la plateforme logicielle 3DEXPERIENCE gérant en temps réel l'ensemble des données du produit. Mais l'irruption de l'intelligence artificielle (IA) vient bousculer à court terme le groupe technologique français et ses concurrents.

Les progrès fulgurants de l'IA laissent craindre, en effet, que la production instantanée de codes informatiques désormais à portée de clavier ne vienne « disrupter » ces entreprises dont le business model repose sur des abonnements (le fameux modèle SaaS, *Software as a Service*). La sortie en janvier d'un nouvel agent IA (Claude Cowork) développé par **Anthropic**, société spécialisée en IA et développée par des anciens d'OpenAI, a contribué à renforcer les inquiétudes des marchés. Chez les investisseurs habitués à raisonner en « mégatendances », l'affaire paraît entendue : ils vendent massivement le secteur des éditeurs de logiciels en Europe même si ces derniers adoptent l'IA dans leurs nouveaux produits, en attendant de l'industrialiser à grande échelle. En outre, les marchés semblent sous-estimer l'expertise technologique accumulée chez ces éditeurs en plusieurs décennies. L'impatience a pris le dessus.

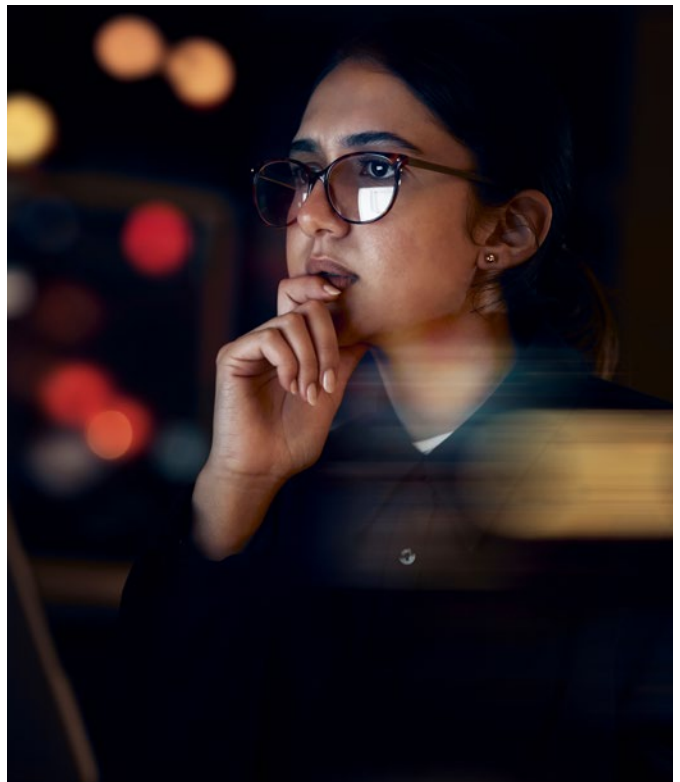
Quelques jours plus tôt, le 29 janvier, **SAP** avait également subi une correction boursière de grande ampleur, dévissant de 15 % en une seule séance après avoir pourtant annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 8 % en 2025, à 36,8 Mds€ et une marge opérationnelle de 28 %, mais les prévisions concernant le carnet de commandes dans le cloud ont déçu les investisseurs. Au cours des douze derniers mois, l'action de l'éditeur allemand chute de 40 %, une baisse du même ordre de grandeur que celle enregistrée par les éditeurs américains **Salesforce** (-41 %) ou **Adobe** (-43 %) alors que **Microsoft** et **IBM** ne cèdent respectivement que 4,5 % et 3,5 % sur la même période.

La consolidation du secteur au profit de quelques géants américains de la « tech » est-elle en marche alors que trois « hyperscalers » écrasent le marché mondial du cloud : AWS (Amazon), Microsoft Azure et Google Cloud, au risque de créer un oligopole qui s'étende aux éditeurs de logiciels ? Sur les places boursières européennes, l'ambiance « Stupeur et tremblements » domine en ce début d'année. Dans ce roman publié en 1999 (éd. *Albin Michel*), Amélie Nothomb dénonçait les hiérarchies sociales et la rigidité des mentalités dans

le monde du travail au Japon. Cette fois, la stupeur des investisseurs rejoint celle des salariés.

Le secteur du conseil n'échappe pas à la défiance des investisseurs

Davantage que chez les éditeurs de logiciels, les conséquences sur l'emploi sont déjà visibles du côté des entreprises de services numériques (ESN) qui ne vendent pas des logiciels standardisés mais du conseil pour intégrer et gérer les projets IT au sein des entreprises. Or, les tâches les plus simples peuvent être d'ores et déjà confiées à l'intelligence artificielle. En septembre dernier, Julie Sweet, la nouvelle dirigeante d'**Accenture** avait défrayé la chronique en affirmant que l'intégration de l'IA devait entraîner le départ des salariés qui n'ont pas les compétences pour évoluer dans le nouvel environnement. En 2025, 12 000 postes ont déjà été supprimés. En clair, Accenture souhaite en profiter pour renouveler une partie de ses effectifs jugés « peu adaptables ». Cette mutation sans précédent devrait profiter en revanche aux salariés qui savent bien « prompter » alors que les projets dédiés à l'IA représentent désormais plus de 5 Mds€ du carnet de commandes d'Accenture, contre 3 Mds€ un an plus tôt. À l'instar des éditeurs de logiciels, le secteur du conseil souffre en Bourse. L'action Accenture a chuté de 45 % au cours des douze derniers mois.





Chiffres clés

Références en date du 23/02/2026

23,9 %

C'est la chute du cours de l'action Stellantis cotée à Paris le vendredi 6 février. Le constructeur automobile a annoncé environ 22,2 milliards d'euros de charges au second semestre 2025, liées à la réduction de ses ambitions en matière de véhicules électriques. Cette information a surpris le marché qui attendait avant la publication du rapport annuel du groupe le 26 février.

Source : Reuters

100 ans

C'est la durée de l'obligation d'un milliard de livres sterling émise par Alphabet (Google). Une opération exceptionnelle dans la tech : l'obligation centenaire rémunérée à 6,125 % a été lancée dans le cadre d'une levée de fonds destinée à financer les 175 à 185 milliards de dollars d'investissements prévus par le groupe en 2026 pour ses data centers et ses infrastructures d'intelligence artificielle.

Source : Capital

130 000

C'est le nombre d'emplois créés aux États-Unis au mois de janvier. Le marché du travail américain s'est porté mieux que prévu, affichant un taux de chômage en recul à 4,3 %, alors que le consensus anticipait un taux inchangé à 4,4 %. Les créations d'emplois proviennent principalement des secteurs de la santé, du travail social et de la construction, tandis que la finance et les administrations publiques affichent des pertes d'emplois.

Source : Le Figaro

De son côté, **Capgemini** a annoncé fin janvier la suppression « basée sur le volontariat » de 7 % de ses effectifs en France, soit 2 400 postes. Certes, le déploiement de l'IA ne serait pas directement en cause mais cette transition s'ajoute à une conjoncture maussade marquée par les tensions transatlantiques suite à l'instauration des droits de douane par l'administration Trump. Le leader français et européen des services numériques réalise près de 30 % de son chiffre d'affaires outre-Atlantique où il a finalisé en octobre dernier l'acquisition de l'américain WNS pour 3,3 Mds\$ afin de se renforcer dans l'IA agentique. L'an dernier, Capgemini a vu son chiffre d'affaires progresser de 1,7 % à 22,4 Mds€ (marge opérationnelle à 13,3 %). Le groupe a dû récemment affronter la tourmente médiatique au sujet de son contrat avec la très controversée police de l'immigration ICE. La décision a été prise de vendre la filiale Capgemini Government Solutions (CGS) qui ne pèse que 2 % de l'activité réalisée dans le pays. Sur un an, l'action Capgemini décroche de 36 % alors que le titre du groupe de conseil en hautes technologies **Alten** abandonne 39 % sur la même période.

La quête d'une autonomie stratégique européenne

À terme, la dépendance des éditeurs de logiciels et des ESN européens aux géants américains de la technologie pose de sérieux problèmes de souveraineté qui justifient des rapprochements avec les rares acteurs européens de l'IA. Dès l'été 2024, Dassault Systèmes a signé un accord avec Mistral AI, le spécialiste français non coté de l'IA générative. Ainsi, Dassault Systèmes pourra intégrer à son offre produits les dernières innovations technologiques développées par Mistral AI. De son côté, SAP a également signé un partenariat en novembre dernier avec la licorne française pour « *déployer à grande échelle des applications cloud souveraines, ainsi que des agents IA sécurisés et conformes à la réglementation* ». En outre, le lancement d'un cloud souverain européen (alliance ESTIA regroupant Dassault Systèmes, Airbus, OVHCloud, Orange, Sopra Steria etc.), annoncé en novembre 2025, est prévu cette année.

Pour ces acteurs numériques du Vieux Continent bousculés par la puissance technologique américaine, le projet de tendre vers l'autonomie stratégique européenne pourrait à cet égard constituer une nouvelle frontière justifiant des investissements massifs. Ainsi, **Sopra Steria** est en négociations exclusives pour acquérir deux sociétés Starion et Nexova afin de créer « *un acteur industriel européen de référence dans les services numériques souverains et sécurisés pour les secteurs du spatial et de la cybersécurité* ». Or, le marché spatial devrait enregistrer une croissance annuelle à deux chiffres dans les années à venir et celui de la cybersécurité entre 5 et 10 %. Des perspectives qui n'émeuvent guère les investisseurs pour le moment alors que l'action du groupe informatique français abandonne 32 % en un an.

Les actionnaires des acteurs européens du logiciel et du conseil mangent leur pain noir en attendant des jours meilleurs.

Julien Gautier

Responsable éditorial – Agence Fargo-Sachinka, 20 février 2026

*Cours Boursorama, 20 février 2026 en clôture

CAC 40® RETOUR DE LA SAGA COMMERCIALE ET DES CRAINTES SUR L'IA

Les investisseurs pensaient que les droits de douane étaient une histoire de 2025. Mais elle est revenue par la fenêtre avec l'invalidation de la majorité des tarifs douaniers par la Cour suprême.

La réplique immédiate de la Maison Blanche – une surtaxe mondiale à 15 % pour 150 jours via la section 122 du Trade Act de 1974 – a aussitôt ravivé l'incertitude pour les exportateurs. L'Union européenne a suspendu la mise en œuvre de l'accord transatlantique conclu l'été dernier dans l'attente d'éclaircissements, tandis que les opérateurs s'interrogent sur l'ampleur et le calendrier d'éventuels remboursements de droits déjà perçus (estimés à 175 milliards de dollars).

Une incertitude de plus dans un marché déjà chahuté par les craintes de disruption par l'IA. Les entreprises de logiciels ont été en première ligne de cette purge. Puis, elle s'est étendue à d'autres secteurs, au fur et à mesure des annonces de nouvelles fonctionnalités par les start-ups américaines de l'IA. Seuls les fabricants de semi-conducteurs, perçus comme les vendeurs de pelles et de pioches de la révolution de l'IA, tirent leur épingle du jeu. En effet, les hyperscalers – Alphabet, Amazon, Meta, Microsoft – ont tous relevé significativement leurs prévisions de

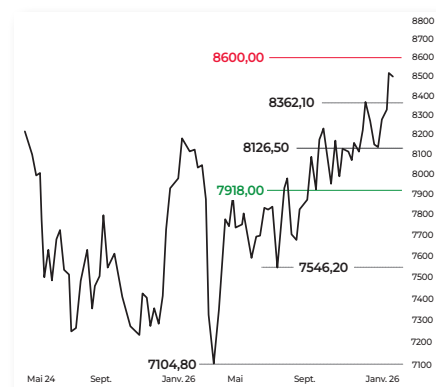
Capex pour 2026 lors de leurs publications trimestrielles.

Dans ce contexte, l'Europe tire son épingle du jeu face à Wall Street. Depuis le 1^{er} février, le S&P 500 cède ainsi près de 1,5 %, le Nasdaq abandonne 3,3 % ; le CAC 40 gagne quant à lui 4,5 % depuis le début du mois. Une surperformance qui s'explique en partie par la composition des indices européens, qui sont moins exposés aux turbulences de la tech que leurs comparables américains. À Paris,

des valeurs défensives comme Orange, Engie ou encore Veolia sont ainsi à leur plus haut niveau depuis plus de 10 ans. La performance est aussi soutenue par la dynamique des flux. Selon les données d'EPFR, les actions européennes devraient enregistrer une collecte record sur le mois de février.

Du côté de la macro, l'économie américaine envoie des signaux contradictoires. Au quatrième trimestre, le PIB a progressé deux fois moins vite qu'attendu (+1,4 % en

CAC 40



Source : Les données chiffrées macroéconomiques proviennent de Bloomberg. Cours au 23 février 2026.

Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

LES AVIS D'EXPERTS DE ZONEBOURSE

rythme annuel). Le shutdown de 43 jours de l'automne dernier a en effet pénalisé l'activité. Durant les trois derniers mois de 2025, les dépenses de consommation n'ont ainsi progressé que de 2,4 %, contre 3,5 % au cours du trimestre précédent. Mais dans le même temps, l'inflation PCE du mois de décembre est ressortie au-dessus des attentes, à +3 % sur un an. C'est le rythme de progression le plus rapide depuis février 2025. In fine, les investisseurs retiennent davantage les doutes sur la croissance. Le 10 ans américain est brièvement descendu sous les 4 % mi-février, son plus bas niveau de l'année. Toutefois, les baisses de taux de la Fed ne sont pas garanties pour autant. Le compte-rendu de la réunion du mois de janvier souligne que davantage de membres semblent en faveur d'un statu quo prolongé.

En Europe, la BCE est aussi en pause, avec un taux de dépôt à 2 % depuis juin 2025. Et les économistes n'attendent aucun mouvement cette année, alors que l'inflation devrait être légèrement en dessous de la cible et la croissance réaccélérer. Ainsi, c'est davantage les rumeurs de départ anticipé de Christine Lagarde et les tractations autour de sa succession qui animent les discussions.

Graphiquement, le CAC 40 suit une dynamique positive sur toutes les échelles de temps. En données hebdomadaires, comme en données journalières, cette dernière ne sera pas remise en cause tant que l'indice demeure au-dessus de la zone des 8 360 points, correspondant aux plus hauts de début janvier. L'indice pourrait ainsi poursuivre son ascension en direction des 8 600/8 800 points. A contrario, un retour sous les 8 360 points militerait pour l'amorce d'une consolidation avec les 8 260 points comme premier objectif baissier, voire 8 150/8 060 points par extension.

Laurent Polsinelli

Responsable indices et produits dérivés

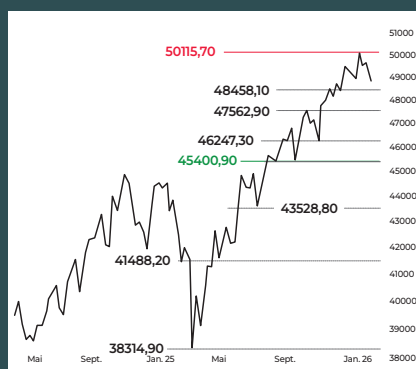
© 2026 zonebourse.com, 24 février 2026

Données chiffrées Euronext

AVERTISSEMENT:

La rubrique « Analyse Zone Bourse » comprend la diffusion sans aucune modification des articles rédactionnels (analyses techniques, analyses fondamentales, notes de recherche), des analyses graphiques et des recommandations d'investissement à caractère général (ci-après désignées collectivement « les informations ») produites par la société Surperformance SAS, editrice du site Internet Zonebourse.com. Les informations de cette rubrique représentent une communication à caractère promotionnel et n'ont notamment pas été élaborées conformément à toutes les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières.

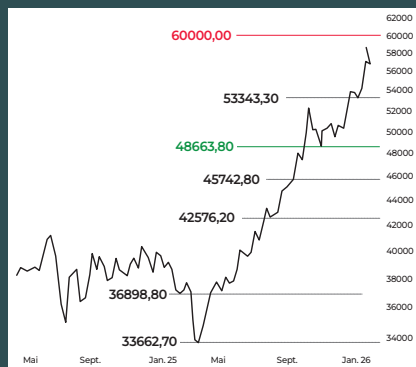
LES AUTRES INDICES



Après avoir inscrit un nouveau record historique à 50 112 points le 10 février dernier, l'indice Dow Jones marque une pause, alourdi notamment par les valeurs financières et industrielles. Les craintes concernant l'IA et le retour de la saga des droits de douane pourraient parallèlement engendrer de la volatilité. L'indice devra désormais préserver la zone des 48 458 points, sous peine de l'amorce d'une consolidation de plus forte ampleur en direction des 47 560 points voire 46 250 points. LP, 24/02/2026



Les craintes concernant l'intelligence artificielle et les éditeurs de logiciels ont pesé sur la tendance ces dernières semaines, l'indice Nasdaq 100 affichant un repli de 3,3 % depuis le 1^{er} février (-2,1 % depuis le début de l'année). En données hebdomadaires, l'indice consolide au sein du range 24 220/25 858 points. La zone des 24 220 points devra engendrer une réaction positive sous peine de dégagements plus marqués en direction des 23 415 points, niveau correspondant à la moyenne mobile à 50 semaines. LP, 24/02/2026



Le Nikkei continue son envolée depuis de nombreux mois, avec la faiblesse persistante du yen et les valeurs liées à l'IA, sur fond de spéculations autour de nouveaux investissements dans ce secteur. L'indice progresse de 6,5 % depuis le début du mois, soit une performance de plus de 12,5 % depuis le 1^{er} janvier et se rapproche un peu plus du seuil symbolique des 60 000 points. Aucune dégradation majeure à prévoir tant que les 53 340 points sont préservés. LP, 24/02/2026

DOW JONES

COURS AU 23 FÉVRIER 2026

OPINION
MOYEN TERME



OPINION
LONG TERME



SOURCE: ZONEBOURSE

Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

NASDAQ 100

COURS AU 23 FÉVRIER 2026

OPINION
MOYEN TERME



OPINION
LONG TERME



SOURCE: ZONEBOURSE

Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

NIKKEI 225

COURS AU 25 FÉVRIER 2026

OPINION
MOYEN TERME



OPINION
LONG TERME



SOURCE: ZONEBOURSE

Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

MICRON TECHNOLOGY

La mémoire au cœur de la révolution IA



COURS AU
23 FÉVRIER 2026

OPINION
MOYEN TERME



OPINION
LONG TERME



SOURCE : ZONEBOURSE

Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

Acteur incontournable du secteur des semi-conducteurs, Micron Technology est le seul fabricant américain de mémoires DRAM, NAND et NOR, dans un oligopole mondial qu'il partage avec Samsung et SK Hynix. La société conçoit, fabrique et commercialise des composants qui conditionnent directement la capacité des systèmes à traiter et stocker la donnée, des serveurs cloud aux smartphones, en passant par l'automobile et les applications embarquées.

L'exercice 2024-2025 marque un tournant historique, qui illustre l'effet de levier propre à ce secteur : lorsque les prix de la mémoire se redressent et que les usines tournent à plein régime, la rentabilité peut faire des bonds spectaculaires. Le CA a ainsi progressé de 49 % pour atteindre 37,4 MdsUSD. La marge nette s'est établie à 22,8 %, contre un niveau quasi nul en 2024 (3 %) et une perte abyssale en 2023 (-37 %). Ce retournement s'explique en grande partie par la montée en puissance de la mémoire haute bande passante HBM3E, devenue importante pour les plateformes d'accélération liées à l'intelligence artificielle, sur laquelle Micron se distingue par une efficacité énergétique supérieure : sa HBM3E affiche une consommation inférieure d'environ 30 % à celle des offres concurrentes, argument de poids dans des centres de données où la facture électrique est devenue un enjeu central. Le signal le plus parlant reste néanmoins la valorisation. Le consensus anticipe un bénéfice net dépassant 37 MdsUSD dès 2026, soit un BNA de plus de 32 dollars. Pourtant, Micron ne s'affiche qu'à 13,9 fois ces bénéfices, quand SK Hynix, qui opère dans le même cycle et sur les mêmes marchés, est traité à 16,85 fois. À 6,12 fois le CA et 8,8 fois l'EBITDA 2026, le marché valorise Micron comme un pur cyclique. C'est le prix d'un dossier que l'on paie sans prime, comme si la HBM n'existait pas. Pourtant, la visibilité apportée par l'IA change structurellement la donne. On fixera un objectif de cours à 500 USD à moyen terme.

Esteban Gustave

© 2026 zonebourse.com, 24 février 2026

LEONARDO

Le réarmement ne fait pas tout



COURS AU
23 FÉVRIER 2026

OPINION
MOYEN TERME



OPINION
LONG TERME



SOURCE : ZONEBOURSE

Les données relatives aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

Depuis le début du conflit en Ukraine en février 2022, Leonardo a été propulsé comme le symbole du réarmement européen (+612 % en quatre ans). Une performance qui donne le vertige, portée par une salve d'annonces : acquisition d'Iveco Defence en 2025, protocole d'accord avec Airbus et Thales pour une coentreprise spatiale en novembre 2025, upgrade de notation par S&P à BBB en avril 2025. Les chiffres, eux, racontent une autre histoire.

Leonardo devrait afficher en 2025 un CA de 19,2 Mds, en hausse de 8 %, pour un résultat net de 1,16 MdEU. Mais derrière la croissance des volumes, la marge nette plafonne à 6 % et refuse de bouger entre 2022 et 2027. Depuis le début de la guerre, 4 ans de réarmement, d'acquisitions et d'annonces stratégiques, pour une rentabilité structurelle quasiment inchangée. L'endettement net devrait certes reculer de 1,8 milliard fin 2024 à 1,06 milliard en 2025, grâce notamment à la cession de l'activité UAS à Fincantieri pour 446 millions. L'endettement net tombe à 379 millions en 2026 avant de devenir négatif en 2027. Mais cette trajectoire doit davantage aux cessions qu'à la génération organique de cash : le free cash flow, attendu à 974 M en 2025, représente 5 % du CA et ne devrait atteindre que 1,1 Mds en 2026, soit 5,3 % du CA, malgré un chiffre d'affaires en progression de 9 % à 20,9 MdsEUR. Le CAPEX, progressant de 895 millions en 2024 à 1,06 milliard en 2026, absorbe quasiment la totalité du cash généré.

À 30x les bénéfices et 14,5x l'EBITDA, le marché ne paye pas ce que Leonardo est aujourd'hui : il paye ce qu'il espère qu'il deviendra. Si les négociations de paix en Ukraine progressent ou si les budgets de défense marquent une pause, cette prime disparaîtra bien avant que les marges ne s'améliorent. On anticipe donc un repli à 51,5 euros avant un possible rebond à moyen terme aux alentours de 70 euros.

Esteban Gustave

© 2026 zonebourse.com, 24 février 2026



PRODUITS POUVANT INTÉGRER UN EFFET DE LEVIER PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE DU CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE.

Le présent document est un document à caractère promotionnel; il ne constitue pas une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des produits qui y sont décrits.

Produits émis par Société Générale Effekten GmbH, véhicule d'émission dédié de droit allemand bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Effekten et de Société Générale. **Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.** Les produits s'adressent à des investisseurs spécialistes de ces produits et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs doivent procéder, avant tout investissement, à leur propre analyse en se rapprochant le cas échéant de leurs propres conseils. Société Générale ne peut être tenue responsable des conséquences notamment financières résultant de l'investissement dans ces produits.

Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.

Les Prospectus de Base, Suppléments et Conditions Définitives (« Final Terms ») de l'ensemble des produits sont disponibles sur le site : <https://bourse.societegenerale.fr/legal-documents> ou sur le site de l'Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (« BaFin »). Les Produits de Bourse émis par Société Générale font l'objet d'un Prospectus de Base visé par l'Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (« BaFin ») qui fait l'objet d'un certificat d'approbation par la BaFin à destination de l'AMF. L'approbation du Prospectus de Base par l'Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (« BaFin ») ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Pour plus de précisions, se référer à la page produit sur le site www.sgbourse.fr.

Les facteurs de risque sont notamment :

Risque de perte du capital : La gamme des produits présente un risque de perte du capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque de marché : Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Les produits ne comportent pas de protection du capital.

Effet de levier : Ces produits intègrent un effet de levier, qui amplifie les mouvements de cours du (des) sous-jacent(s), à la hausse comme à la baisse, ce qui peut avoir un effet favorable ou défavorable sur la valeur du produit, suivant les cas. Dans le pire des scénarios, celui-ci peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de désactivation/expiration (Turbo) : Si le cours du sous-jacent atteint la barrière désactivante/prix d'exercice, le produit concerné de la gamme Turbos sera automatiquement désactivé et perd l'intégralité de sa valeur (cas des Turbos classiques, Turbos Illimités Best, Turbos Illimités). Plus vous choisissez un Turbo dont la barrière désactivante/prix d'exercice est proche du cours actuel du sous-jacent, plus son prix est réduit et l'effet de levier important, et plus le risque de désactivation est élevé. Et inversement.

Risque de désactivation (Stability) : Si le cours du sous-jacent atteint la ou les bornes désactivantes, le produit concerné de la gamme Stability sera automatiquement désactivé et perd l'intégralité de sa valeur. Plus vous choisissez une Stability dont les bornes sont proches du cours actuel du sous-jacent, plus son prix est réduit et plus le risque de désactivation est élevé. Et inversement. Détachement des dividendes sur le franchissement de la barrière basse : Les Stability sont indexés à des sous-jacents Actions dits « Price Return ». Les sous-jacents ne réinvestissent pas les dividendes éventuellement versés par la ou les actions les composant, ce qui impactera la valeur du sous-jacent à la baisse. Ainsi, quand le sous-jacent est très proche de la barrière basse, aux dates de détachement des dividendes, il est possible que le sous-jacent touche ou franchisse la borne basse accélérant le remboursement prématuré du produit avec une valeur nulle (remboursement à 0 €).

Risque de crédit : En acquérant ces produits, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant, à savoir que l'insolvabilité de l'émetteur et de son garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de liquidité : Le produit fait l'objet de contrats d'animation de marché, dont le but est d'assurer la liquidité du produit sur les marchés où il est négocié, en supposant des conditions de marché normales et des systèmes informatiques fonctionnant normalement. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'émetteur : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renfoulement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance. Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...).

Risque de change : Lorsque l'actif sous-jacent est coté et/ou libellé dans une devise étrangère et/ou, dans le cas d'un indice ou d'un panier, lorsqu'il regroupe des composants libellés et/ou cotés dans une ou plusieurs devises, les produits seront sensibles aux évolutions du taux de change entre cette (ces) devise(s) et l'euro ou toute autre devise dans laquelle les produits sont libellés, sauf si les produits incluent une garantie de change.

Risque relatif à l'inflation : si le contexte économique actuel caractérisé par un niveau d'inflation élevé perdurait tout au long de la durée de vie du produit, le rendement « réel » du produit, correspondant à son rendement auquel est soustrait le taux d'inflation, pourrait être négatif.

Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) : Société Générale peut procéder à des ajustements ou substitutions, voire rembourser par anticipation les produits en cas d'événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) tel que prévu dans la documentation relative aux produits. Le remboursement anticipé des produits peut entraîner une perte totale ou partielle du montant investi.

Ajustement des paramètres : Le prix d'exercice s'ajuste quotidiennement en fonction des taux de financement et d'éventuels versements de dividendes. Des frais peuvent être pris par Société Générale lors de certains événements affectant le sous-jacent. Il est important de noter que l'ajustement du Seuil de Sécurité augmente le risque de perte totale du capital, il peut même dans certains cas engendrer l'expiration du Turbo.

Fourchette Achat/Vente : Une fourchette achat/vente sera appliquée sur vos ordres sur le marché secondaire (tel que précisé dans la section « animation du marché » dans les Conditions Définitives du produit). Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...).

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. NI LES PRODUITS, NI LA GARANTIE, NI AUCUN DROIT SUR CEUX-CI, NE POURRONT À AUCUN MOMENT ÊTRE OFFERTS, VENDUS, REVENDUS, NÉGOCIÉS, NANTIS, EXERCÉS, REMBOURSÉS, TRANSFÉRÉS OU LIVRÉS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS NI À DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS OU POUR LEUR COMPTE OU À LEUR PROFIT, ET LA NÉGOCIATION DE CEUX-CI N'A PAS ÉTÉ APPROUVÉE PAR LA US COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION. Le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

En cas de plainte, vous pouvez contacter l'Équipe des Produits de Bourse Société Générale par téléphone au 0 800 40 30 30, ou par mail info@sgbourse.fr ou par courrier : Société Générale, MARK/EQD/SLS/DLP/FRA, Immeuble Basalte, Cours Valmy, CS 50318, 92972 PARIS LA DÉFENSE CEDEX. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez adresser votre réclamation au médiateur de l'AMF : AMF – La Médiation, 17 place de la Bourse, 75002 Paris.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ces produits peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://sgbourse.fr>.

Certaines informations de cette émission représentent une communication à caractère promotionnel et n'ont notamment pas été élaborés conformément à toutes les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analystes financiers. Le(s) Prestataire(s) ou ses représentants sont susceptibles d'avoir une exposition directe ou indirecte sur le titre sous-jacent ou sur le support d'investissement mentionnés ci-dessus. Pour plus d'information sur les conflits d'intérêts du Groupe Société Générale : https://content.sgmmarkets.com/SGM_MAD2MAR_DISCLAIMER. Les avis de ces Prestataires ou représentants sont des recommandations d'investissement généralistes à un instant défini qui ne tiennent pas compte du profil de risque propre à chaque investisseur et n'ont pas forcément un horizon d'investissement déterminé. Ces avis ne feront pas nécessairement l'objet d'un suivi. Certains Prestataires ou représentants sont susceptibles d'être rémunérés par Société Générale.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Mentions légales : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, Société Anonyme au capital de 1 000 395 971,25 euros au 23 septembre 2024, B 552 120 222 RCS Paris - APE 651C N° SIREN : 552 120 222 000 13